



ISIN LU0251855366

Etat: 12 décembre 2025

AllianceBernstein International Health Care Portfolio EUR I

Indicateur de risque (SRI)

| | | | | | | |
|-----------------|---|---|----------------|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| ← Risque faible | | | Risque élevé → | | | |

Source: société de fonds

Etat: 27 février 2025

Evolution de la valeur (en devise du fonds)



Stratégie de placement

Dans des conditions de marché normales, le Portefeuille investit généralement au moins 80 %, et au moins les deux-tiers, de ses actifs dans des titres de sociétés des secteurs médical et paramédical. Ces sociétés peuvent posséder n'importe quelle capitalisation boursière et domiciliées dans n'importe quel pays, y compris les pays émergents. Le Gestionnaire d'investissement a pour objectif de sélectionner des titres qui présentent, selon lui, des caractéristiques de croissance à long terme supérieures. Le Portefeuille peut être exposé à toute devise. Le Portefeuille a recours à des instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques) et de gestion efficace de portefeuille.

Données de base

| | |
|--|---|
| Société du fonds | AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. |
| Domicile du fonds | Luxembourg |
| Date de lancement | 24 novembre 2000 |
| ISIN | LU0251855366 |
| N° de valeur | 2599840 |
| Devise du fonds | EUR |
| Utilisation du bénéfice | capitalisation |
| Frais courants selon PRIIP KIID (ongoing charges) au 27 février 2025 | 1,13% |
| Fin de l'exercice | 31 mai |
| Volume du fonds au 31 octobre 2025 | 2,04 milliards EUR |
| Valeur nette d'inventaire (VNI) au 12 décembre 2025 | 620,88 EUR |

Performance du fonds

| | YTD | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | depuis lancement |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|---------|------------------|
| Performance p. a. | - | -6,33% | 1,19% | 7,17% | 8,91% | 5,08% |
| Performance cumulée | -3,35% | -6,33% | 3,61% | 41,41% | 134,88% | 246,59% |
| Volatilité | 16,11% | 15,93% | 13,15% | 13,54% | 16,01% | 17,14% |

Source: société de fonds

Etat: 12 décembre 2025

Principales positions du volume du fonds (en %)

| | |
|----------------------|-------|
| 1. Eli Lilly & Co. | 9,57% |
| 2. Johnson & Johnson | 8,81% |
| 3. AbbVie, Inc. | 7,26% |
| 4. AstraZeneca, PLC | 5,33% |
| 5. Novartis AG | 4,79% |

Source: société de fonds

Etat: 31 octobre 2025

Mention légale: Le présent document est un document marketing. Les données fournies ici sont purement informatives. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux contenus dans les portefeuilles (prospectus, contrat de fonds, informations clés pour l'investisseur (DICI) ou feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestre) est disponible gratuitement sous forme imprimée ou électronique auprès de Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, info@swisslife-am.com, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez obtenir les adresses ainsi que des informations sur les divers directions de fonds, représentants, services de paiement et pays d'origine du placement collectif de capitaux auprès de Swiss Life Asset Management SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés directement ou indirectement à ces dernières.